

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00215 Numéro SIREN : 313 659 344 Nom ou dénomination : ATELIER DE SAINT-PATERNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2023 sous le numéro de dépôt 3724

SAS ATELIER DE SAINT-PATERNE

Le Vigneau
37370 SAINT PATERNE RACAN



COMPTES ANNUELS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

12

CMH CONSEIL

56 Avenue Marcel DASSAULT

37200 TOURS

02 47.20.34.54

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	370	370				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	42 637		42 637	42 637		
	Constructions	277 855	236 548	41 307	45 345	4 038	8.90
	Installations techniques, matériel et outillage	5 347	2 722	2 625	814	1 811	222.42
	Autres immobilisations corporelles	185 346	127 401	57 946	69 526	11 580	16.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 908 712	149 850	1 758 862	1 758 862		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 040		2 040	2 040		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	114		114	114		
Total II		2 422 423	516 891	1 905 532	1 919 339	13 807	0.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 391		4 391	4 385	6	0.13
	Autres créances	1 149 852	344 660	805 192	904 568	99 376	10.99
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	50 002		50 002	42 850	7 152	16.69
	Charges constatées d'avance (3)	46 884		46 884	22 555	24 329	107.86
	Total III	1 251 130	344 660	906 469	974 359	67 889	6.97
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 673 552	861 551	2 812 001	2 893 697	81 696	2.82

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

0

1 139 700

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 568 150)	568 150	568 150		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 237	5 237		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	67 551	67 551		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 643 574	1 724 157	80 583	4.67
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	195 349	40 167	155 182	386.34
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 479 861	2 405 261	74 599	3.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		24 666	24 666	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		24 666	24 666	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	39 613	59 785	20 172	33.74
	Concours bancaires courants	115	118	3	2.89
	Emprunts et dettes financières diverses	42 525	42 525		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 317	33 487	2 830	8.45
	Dettes fiscales et sociales	207 404	184 251	23 153	12.57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		137 440	137 440	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	6 167	6 165	2	0.04
	Total IV	332 140	463 770	131 630	28.38
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 812 001	2 893 697	81 696	2.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

305 103

424 168

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	22 625		22 625	21 199		1 426	6.73
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 088 953		1 088 953	966 038		122 915	12.72
Chiffre d'affaires NET	1 111 578		1 111 578	987 238		124 341	12.59
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 202	35 580		10 378	29.17
Autres produits			12	7		5	68.58
Total des Produits d'exploitation (I)			1 136 792	1 022 825		113 967	11.14
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			21 952	19 496		2 455	12.59
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			100 025	66 249		33 776	50.98
Impôts, taxes et versements assimilés			51 856	57 423		5 568	9.70
Salaires et traitements			408 442	391 694		16 748	4.28
Charges sociales			185 214	168 843		16 371	9.70
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 009	20 687		1 322	6.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7	13		5	41.99
Total des Charges d'exploitation (II)			789 505	724 405		65 100	8.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			347 287	298 419		48 868	16.38
Quotes-parts de Résultat sur-opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1	30 001	30 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 970	4 476	494	11.04
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 971	34 477	29 506	85.58
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	67 715	230 445	162 730	70.62
Intérêts et charges assimilées (4)	328	350	22	6.33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	68 043	230 795	162 752	70.52
2. Résultat financier (V-VI)	63 072	196 318	133 247	67.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	284 215	102 101	182 114	178.37
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	24 666		24 666	
Total VII	24 666		24 666	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 877		25 877	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		24 666	24 666	100.00
Total VIII	25 877	24 666	1 211	4.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 211	24 666	23 455	95.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	87 655	37 268	50 387	135.20
Total des produits (I+III+V+VII)	1 166 429	1 057 302	109 128	10.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	971 080	1 017 135	46 055	4.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	195 349	40 167	155 182	386.34

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Créances immobilisées	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre filiale ASP MONTAGE a décidé en date du 4 octobre 2021 la dissolution amiable.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 1997.

Les filiales intégrées au 30 septembre 2021 sont ASP TECHNOLOGIES et ASP MONTAGE.

Chaque société comptabilise sa propre charge d'impôt comme en l'absence d'option, la dette ou la créance d'impôt est constatée à l'égard de la société mère.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	370		
TOTAL			
Terrains	42 637		
Constructions sur sol propre	5 336		
Installations générales agencements aménagements des constructions	267 019		5 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 646		2 702
Installations générales agencements aménagements divers	19 875		
Matériel de transport	142 684		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788		
TOTAL	502 984		8 202
Autres participations	1 908 712		
Autres titres immobilisés	2 040		
Prêts, autres immobilisations financières	114		
TOTAL	1 910 867		
TOTAL GENERAL	2 414 221		8 202

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			370	370
TOTAL				
Terrains			42 637	42 637
Constructions sur sol propre			5 336	5 336
Installations générales agencements aménagements constr.			272 519	272 519
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 347	5 347
Installations générales agencements aménagements divers			19 875	19 875
Matériel de transport			142 684	142 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 788	22 788
TOTAL			511 186	511 186
Autres participations			1 908 712	1 908 712
Autres titres immobilisés			2 040	2 040
Prêts, autres immobilisations financières			114	114
TOTAL			1 910 867	1 910 867
TOTAL GENERAL			2 422 423	2 422 423

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	370			370
Constructions sur sol propre	4 655	267		4 922
Installations générales agencements aménagements constr.	222 355	9 271		231 626
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 832	891		2 722
Matériel de transport	93 033	11 580		104 613
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788			22 788
TOTAL	344 662	22 009		366 671
TOTAL GENERAL	345 032	22 009		367 041

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	267				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 271				
Instal.techniques matériel outillage indus.	891				
Matériel de transport	11 580				
TOTAL	22 009				
TOTAL GENERAL	22 009				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	24 666		24 666		
TOTAL	24 666		24 666		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	149 850				149 850
Autres provisions pour dépréciation	276 945	67 715			344 660
TOTAL	426 795	67 715			494 510
TOTAL GENERAL	451 461	67 715	24 666		494 510
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		67 715	24 666		

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les titres de la Société ASP MONTAGE et les créances rattachées sont provisionnées à 100 %.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	114	0	114
Autres créances clients	4 391	4 391	
Personnel et comptes rattachés	115	115	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 293	5 293	
Groupe et associés	1 144 443	4 743	1 139 700
Charges constatées d'avance	46 884	46 884	
TOTAL	1 201 242	61 428	1 139 814

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	126	126		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	39 602	12 565	27 037	
Fournisseurs et comptes rattachés	36 317	36 317		
Personnel et comptes rattachés	31 926	31 926		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 561	68 561		
Impôts sur les bénéfices	43 054	43 054		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 451	21 451		
Autres impôts taxes et assimilés	42 412	42 412		
Groupe et associés	42 525	42 525		
Produits constatés d'avance	6 167	6 167		
TOTAL	332 140	305 103	27 037	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 169			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys	42 525			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	110.0000	5 165			5 165

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	12 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 264
Dettes fiscales et sociales	75 289
Total	97 679

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	46 884
Total	46 884
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 167
Total	6 167

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Clauses de retour à meilleure fortune	2 569 781
Total	2 569 781

Les abandons de créances consentis par la Société ATELIER DE SAINT PATERNE au profit de la Société ASP TECHNOLOGIES s'élèvent au 30 septembre 2021 à un montant de 2.569.781 € et sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2013, le montant cumulé des abandons de créances s'élevaient à un montant de 2.459.977 €.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ont été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39.196 €.

Au 30 septembre 2015, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 75.000 €.

Au 30 septembre 2019, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 74.000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	4 176
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 281
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		7 457

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans
- turn over faible
- taux de revalorisation des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 3, 70 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ASP TECHNOLOGIES	1 547 278	99.99	13 754
- ASP MONTAGE	350 190	99.90	60 407
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- EPI (au 30/09/2021)	1 001 212	30	98 497
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



RSM Ouest

24 place d'Avesnières
BP 30423
53004 Laval Cedex
France
T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

ATELIER SAINT PATERNE
SAS au capital de 568 150 euros

Le Vigneau
37370 SAINT PATERNE RACAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A l'assemblée générale de la société ATELIER SAINT PATERNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ATELIER SAINT PATERNE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Valeur nette des titres de participation :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan sont évalués selon la méthode décrite dans les notes de l'annexe « Etat des provisions » et « Titres immobilisés ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

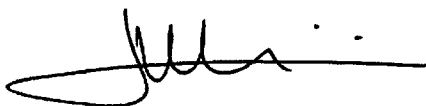
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT à LAVAL, le 8 mars 2023

RSM Ouest
Commissaire aux Comptes



Arzhéla MALVOISIN
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	370	370				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	42 637		42 637	42 637		
	Constructions	277 855	236 548	41 307	45 345	4 038	8.90
	Installations techniques, matériel et outillage	5 347	2 722	2 625	814	1 811	222.42
	Autres immobilisations corporelles	185 346	127 401	57 946	69 526	11 580	16.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 908 712	149 850	1 758 862	1 758 862		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 040		2 040	2 040		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	114		114	114		
	Total II	2 422 423	516 891	1 905 532	1 919 339	13 807	0.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 391		4 391	4 385	6	0.13
	Autres créances	1 149 852	344 660	805 192	904 568	99 376	10.99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	50 002		50 002	42 850	7 152	16.69
	Charges constatées d'avance (3)	46 884		46 884	22 555	24 329	107.86
	Total III	1 251 130	344 660	906 469	974 359	67 889	6.97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 673 552	861 551	2 812 001	2 893 697	81 696	2.82

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022	Exercice N-1 30/09/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 568 150)	568 150	568 150		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 237	5 237		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	67 551	67 551		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 643 574	1 724 157	80 583	4.67
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	195 349	40 167	155 182	386.34
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 479 861	2 405 261	74 599	3.10
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE FINANCIERE	Provisions pour risques		24 666	24 666	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		24 666	24 666	100.00
DETTE FINANCIERE	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	39 613	59 785	20 172	33.74
	Concours bancaires courants	115	118	3	2.89
	Emprunts et dettes financières diverses	42 525	42 525		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 317	33 487	2 830	8.45
	Dettes fiscales et sociales	207 404	184 251	23 153	12.57
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		137 440	137 440	100.00
	Total IV	332 140	463 770	131 630	28.38
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	6 167	6 165	2	0.04
	Total V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 812 001	2 893 697	81 696	2.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

305 103

424 168

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12'			Exercice N-1 30/09/2021 12'		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises	22 625		22 625	21 199		1 426	6.73
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 088 953		1 088 953	966 038		122 915	12.72
Chiffre d'affaires NET	1 111 578		1 111 578	987 238		124 341	12.59
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 202	35 580		10 378	29.17
Autres produits			12	7		5	68.58
Total des Produits d'exploitation (I)			1 136 792	1 022 825		113 967	11.14
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			21 952	19 496		2 455	12.59
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			100 025	66 249		33 776	50.98
Impôts, taxes et versements assimilés			51 856	57 423		5 568	9.70
Salaires et traitements			408 442	391 694		16 748	4.28
Charges sociales			185 214	168 843		16 371	9.70
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 009	20 687		1 322	6.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7	13		5	41.99
Total des Charges d'exploitation (II)			789 505	724 405		65 100	8.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			347 287	298 419		48 868	16.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2022 12	30/09/2021 12	Euros -	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1	30 001	30 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 970	4 476	494	11.04
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 971	34 477	29 506	85.58
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	67 715	230 445	162 730	70.62
Intérêts et charges assimilées (4)	328	350	22	6.33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	68 043	230 795	162 752	70.52
2. Résultat financier (V-VI)	63 072	- 196 318	133 247	67.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	284 215	102 101	182 114	178.37
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	24 666		24 666	
Total VII	24 666		24 666	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 877		25 877	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		24 666	24 666	100.00
Total VIII	25 877	24 666	1 211	4.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 1 211	24 666	23 455	95.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	87 655	37 268	50 387	135.20
Total des produits (I+III+V+VII)	1 166 429	1 057 302	109 128	10.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	971 080	1 017 135	46 055	4.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	195 349	40 167	155 182	386.34

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre filiale ASP MONTAGE a décidé en date du 4 octobre 2021 la dissolution amiable.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 1997.

Les filiales intégrées au 30 septembre 2022 sont ASP TECHNOLOGIES et ASP MONTAGE.

Chaque société comptabilise sa propre charge d'impôt comme en l'absence d'option, la dette ou la créance d'impôt est constatée à l'égard de la société mère.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	370		
TOTAL			
Terrains	42 637		
Constructions sur sol propre	5 336		
Installations générales agencements aménagements des constructions	267 019		5 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 646		2 702
Installations générales agencements aménagements divers	19 875		
Matériel de transport	142 684		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788		
TOTAL	502 984		8 202
Autres participations	1 908 712		
Autres titres immobilisés	2 040		
Prêts, autres immobilisations financières	114		
TOTAL	1 910 867		
TOTAL GENERAL	2 414 221		8 202

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			370	370
TOTAL				
Terrains			42 637	42 637
Constructions sur sol propre			5 336	5 336
Installations générales agencements aménagements constr.			272 519	272 519
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 347	5 347
Installations générales agencements aménagements divers			19 875	19 875
Matériel de transport			142 684	142 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 788	22 788
TOTAL			511 186	511 186
Autres participations			1 908 712	1 908 712
Autres titres immobilisés			2 040	2 040
Prêts, autres immobilisations financières			114	114
TOTAL			1 910 867	1 910 867
TOTAL GENERAL			2 422 423	2 422 423

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	370			370
Constructions sur sol propre	4 655	267		4 922
Installations générales agencements aménagements constr.	222 355	9 271		231 626
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 832	891		2 722
Matériel de transport	93 033	11 580		104 613
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788			22 788
TOTAL	344 662	22 009		366 671
TOTAL GENERAL	345 032	22 009		367 041

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	267				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 271				
Instal.techniques matériel outillage indus.	891				
Matériel de transport	11 580				
TOTAL	22 009				
TOTAL GENERAL	22 009				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	24 666		24 666		
TOTAL	24 666		24 666		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	149 850				149 850
Autres provisions pour dépréciation	276 945	67 715			344 660
TOTAL	426 795	67 715			494 510
TOTAL GENERAL	451 461	67 715	24 666		494 510
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		67 715	24 666		

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les titres de la Société ASP MONTAGE et les créances rattachées sont provisionnées à 100 %.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	114	0	114
Autres créances clients	4 391	4 391	
Personnel et comptes rattachés	115	115	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 293	5 293	
Groupe et associés	1 144 443	1 144 443	
Charges constatées d'avance	46 884	46 884	
TOTAL	1 201 242	1 201 128	114

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	126	126		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	39 602	12 565	27 037	
Fournisseurs et comptes rattachés	36 317	36 317		
Personnel et comptes rattachés	31 926	31 926		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 561	68 561		
Impôts sur les bénéfices	43 054	43 054		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 451	21 451		
Autres impôts taxes et assimilés	42 412	42 412		
Groupe et associés	42 525	42 525		
Produits constatés d'avance	6 167	6 167		
TOTAL	332 140	305 103	27 037	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 169			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	42 525			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	110.0000	5 165			5 165

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	12 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 264
Dettes fiscales et sociales	75 289
Total	97 679

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	46 884
Total	46 884
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 167
Total	6 167

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Clauses de retour à meilleure fortune	2 569 781
Total	2 569 781

Les abandons de créances consentis par la Société ATELIER DE SAINT PATERNE au profit de la Société ASP TECHNOLOGIES s'élèvent au 30 septembre 2021 à un montant de 2.569.781 € et sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2013, le montant cumulé des abandons de créances s'élevaient à un montant de 2.459.977 €.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ont été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39.196 €.

Au 30 septembre 2015, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 75.000 €.

Au 30 septembre 2019, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 74.000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	4 176
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 281
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		7 457

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans
- turn over faible
- taux de revalorisation des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 3, 70 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ASP TECHNOLOGIES	1 547 278	99.99	13 754
- ASP MONTAGE	344 660	99.90	54 877
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- EPI (au 30/09/2021)	1 001 212	30	98 497
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ATELIER DE SAINT PATERNE
Société par actions simplifiée au capital de 568 150 euros
Siège social : Le Vigneau, 37370 SAINT PATERNE RACAN
313 659 344 RCS TOURS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 16 MARS 2023**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 195 349 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	195 349 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Réserves ordinaires »	25 602 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	220 951 euros
- A titre de dividende prioritaire aux actions de préférence dite « actions B » : 70 euros x 1 725	120 750 euros
- Le solde à titre de dividende aux actions ordinaires	100 201 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 220 951 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

120 750, euros, soit 23,38 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

120 750 euros, soit 23,38 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

120 750 euros, soit 23,38 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Olivier BROSSARD

